Pescalice

_

Guide d'utilisation pour la pêche embarquée



Une question? N'hésitez pas à contactez votre CDPMEM

Première connexion



= numéro de marin ou SPR

1 → Login (xxAxxxx ou SPRxxxxx)

ou

= numéro pêche à pied

2 → Code d'accès : envoyé par SMS

au numéro transmis au CRPMEM

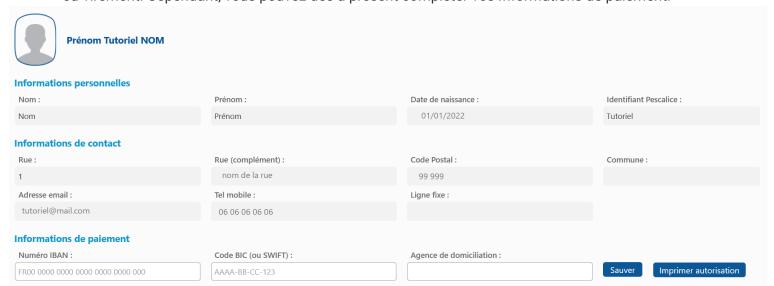
3 → Création du mot de passe

Page d'accueil



Infos personnelles

- Vos infos personnelles sont préremplies, assurez-vous de leur exactitude. En cas d'erreur, contactez votre CDPMEM.
- Le paiement en ligne n'étant pas encore activé, le règlement des licences s'effectue toujours par chèque ou virement. Cependant, vous pouvez dès à présent compléter vos informations de paiement.





Campagnes à venir

En cliquant sur une campagne, vous pouvez :

- Effectuer une demande de licence
- Vérifier vos demandes (jusqu'à la date de fin de dépôt)

Chaque demande n'est réalisable que durant la période indiquée



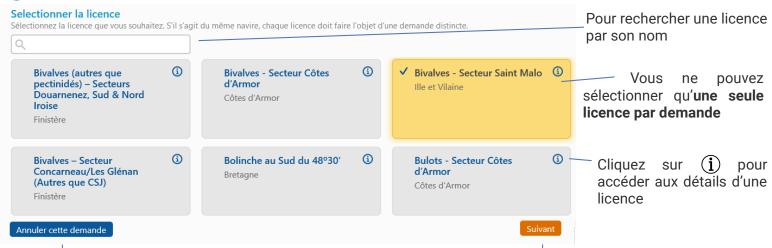
Comment déposer une demande?



2 Choix du navire









Choix de la nature de la demande

Nature de votre demande de licences pour la pêche embarquée

Campagne Pêche Embarquée 2022-2023

1ère installation

Vous venez d'acquérir votre premier navire et déposez une demande de licence pour la première fois

Renouvellement

Vous déteniez déjà la licence lors de la campagne précédente

Nouvelle demande

Vous ne déteniez pas cette licence lors de la campagne précédente

Options (suivant la licence)

Options pour votre demande de licences pour la pêche embarquée

Veuillez sélectionner l'option que vous souhaitez pour la licence : Coquilles Saint-Jacques - Côtes d'Armor



Plongée





/!\ Toutes les cases doivent être cochées

Critères administratifs

J'atteste avoir pris connaissance des délibérations relatives à la campagne de pêche

J'atteste être à jour du paiement de mes contributions professionnelles obligatoires

Je m'engage à réaliser une demande pour un navire détenteur d'un PME et mon permis de navigation à jour

J'atteste être à jour de mes statistiques de pêche pour la campagne précédente (sauf 1ere installation)



Récapitulatif de la demande

Recapitulatif

Vous avez déposé une demande au nom de Prénom Tutoriel NOM avec le navire Mon Navire Tutoriel (332211) pour la licence "Bivalves - Secteur Saint Malo" pour la campagne 2022-2023, le 11/05/2022 à

Paiement

Vous devez payer votre licence auprès de votre CDPM par chèque à l'ordre du CRPMEM de Bretagne. Chèque de 100€

Pièces à fournir

En plus du chèque ci-dessus, vous devrez aussi faire parvenir à votre CDPM les pièces administratives suivantes :

- · L'acte de francisation (1ere installation ou changement de navire)
- · Les autorisation de pêche professionnelle en plongée.

Votre demande a bien été prise en compte. Un mail de confirmation vous sera envoyé (à l'adresse tutoriel@mail.com) pour chaque demande (merci de vérifier vos spams, surtout si vous avez fait plusieurs demandes). Vous pouvez également consulter vos demandes dans la rubrique statut de vos licences. Les demandes effectuées sont modifiables sur votre espace personnel jusqu'à la fin de la période de demande. Passée cette date, contactez votre CDPMEM. Les demandes seront instruites par le CRPMEM et une notification vous sera adressée avant le début de la campagne.

> Déposer une autre demande de licence avec le même navire

 Pour demander une autre licence avec le même navire Pour clore votre demande





Comment suivre ses demandes?

A La période de dépôt de la licence est toujours ouverte

1. Retournez dans votre écran d'accueil et cliquez sur « *Campagnes à venir* » . Le nombre de demandes est indiqué dans chaque catégorie



2. Cliquez sur une catégorie pour accéder au détail de vos demandes



Comment corriger une erreur dans une demande enregistrée ?

Une fois une demande enregistrée, vous ne pouvez plus la modifier.



В

La période de dépôt de la licence est fermée



- Vous ne pouvez plus ni modifier ni annuler votre demande
- Vous pouvez retrouver le récapitulatif de votre demande dans le mail de confirmation que vous avez reçu
- En cas d'erreur ou d'oubli, contactez votre CDPMEM

Comment retrouvez le statut de vos licences en cours de campagne?

À compter du 1er janvier 2023, vous pourrez voir le traitement de vos licences pour la campagne en cours

Dans votre écran d'accueil, cliquez sur « *Campagnes en cours* »

Campagnes en cours Vous pouvez consulter le statut de vos licences ou timbres.

2 Cliquez ensuite sur le type de pêche concerné



3 Puis choisissez la campagne recherchée



Pescalice





4 Vous pouvez consulter le statut de vos licences pour la campagne en cours

Campagnes de pêche embarquée unuelles 2022 et saisonnières 2022 - 2023 lavire: Mon Navire Tutoriel (SM332211)
Déposé(s)
0 déposée
En attente
0 en attente
Suspendu(s)
0 suspendue
Réservé(s)
0 réservée
Attribué(s)
Filets à Poisson Nature : Renouvellement
Refusé(s)
0 refusée
Annulé(s)